



À compter du 2 juillet 2020, les clients de la Commission de transport de Toronto (TTC) seront tenus de porter un masque ou de se couvrir le visage lorsqu'ils utiliseront les services de la TTC.

Le seul fait de porter un masque aide à réduire la propagation des germes et contribue à protéger les autres passagers.

Sont exclus les enfants de moins de 2 ans et ceux dont l'état de santé ou d'autres problèmes font en sorte que le port du masque constitue une contre-indication.

Commission de transport de Toronto, n° 1, article 3.13(a)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière de vous confectionner un masque sans couture, rendez-vous à [ttc.ca/masks](https://www.ttc.ca/masks)



Mode d'emploi du masque jetable

Comment porter un masque jetable en toute sécurité

- ✓ • Lavez-vous les mains ou utilisez du désinfectant pour les mains à base d'alcool avant de mettre le masque et de l'enlever.
- Fixez bien les boucles élastiques en les passant derrière vos oreilles.
- Ajustez le masque de manière à ce qu'il vous couvre la bouche et le nez.
- ✗ • Évitez de toucher à votre visage et à la partie principale du masque lorsque vous l'utilisez.
- Ne laissez pas pendre le masque de l'oreille ou sous votre menton.

Comment enlever le masque jetable de manière sécuritaire

1. Retirez le masque **en prenant garde de ne pas toucher au côté extérieur du masque.**
2. Retirez les boucles élastiques de vos oreilles.
3. Ne touchez qu'aux boucles ou aux cordes et jetez le masque à la poubelle.
4. Lavez-vous les mains ou utilisez du désinfectant pour les mains à base d'alcool.